

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE : L'ÉTAT APPELLE TOUS LES PROFESSIONNELS DU NUMÉRIQUE À S'ENGAGER POUR RENDRE LES CAPTCHAS ET LES PDF ACCESSIBLES À TOUS.

Paris, le 28 janvier 2025

Le 11 février prochain marquera les 20 ans de <u>la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées</u>. Cette loi a établi de premiers jalons en faveur de l'accessibilité en France et a permis des avancées significatives en matière d'accessibilité numérique, grâce notamment au référentiel pour l'accessibilité numérique et à la directive européenne visant à rendre les produits et services, notamment numériques, plus accessibles aux personnes handicapées.

Vingt ans après son adoption, la loi de 2005 reste plus que jamais d'actualité et l'IA et l'innovation inaugurent une nouvelle étape. À cette occasion, le service d'information du Gouvernement (SIG), le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) et la direction interministérielle du numérique (DINUM), laquelle intervenant sous l'égide du ministère de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification, s'associent et organisent un hackathon dédié à l'accessibilité numérique les 11 et 12 février 2025 à Paris. L'objectif : rendre les CAPTCHAs et les PDF accessibles à tous, compte tenu des difficultés d'accès majeures à ces outils.

Tous les professionnels du numérique et de l'accessibilité, qu'ils soient issus du secteur public ou privé, développeurs, designers, experts en accessibilité et personnes handicapées, souhaitant mettre leurs compétences et expertises à la disposition de l'intérêt général, sont invités à s'inscrire dès à présent en ligne (inscription obligatoire et nombre de places limitées).

Les participants sélectionnés travailleront sur l'élaboration d'une alternative accessible aux CAPTCHAs qui devra être totalement accessible tout en répondant au besoin de protéger les sites contre les connexions intempestives ou sur la conception de solutions innovantes permettant de traiter de la manière la plus automatisée possible, la mise en accessibilité de tous les éléments constitutifs d'un PDF (tableaux, graphiques, champs à remplir, ...).

« Ce hackathon incarne notre ambition de mettre l'intelligence artificielle au service de projets concrets, en répondant ici à des problématiques d'accessibilité numérique identifiées, comme l'accès universel aux documents PDF. Ces derniers, constituant un standard clé de la Charte d'accessibilité de la communication de l'État, nécessitent souvent une adaptation technique complexe. L'objectif est donc de pouvoir rassembler des experts du numérique de divers horizons pour concevoir un outil innovant, capable d'automatiser et de simplifier la mise en accessibilité de ces documents, tout en facilitant le travail des agents. » Michaël Nathan, Directeur du Service d'information du Gouvernement.

En savoir plus et s'inscrire : https://www.numerique.gouv.fr/agenda/hackathon-sur-laccessibilite-numerique-captchas-et-pdf-pour-tous/

Direction interministérielle du numérique :

Floriane BEAUDRON, cheffe de la mission communication de la DINUM

Mél: <u>floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr</u> / Tél: 01 71 21 12 50 – 06 10 60 41 19

Service d'Information du Gouvernement :

Mél: <u>presse-sig@pm.gouv.fr</u>



Fraternité

En organisant ce hackathon, le SIG, le FIPHFP et la DINUM souhaitent proposer des solutions concrètes pour garantir à tous les agents publics des outils simples et efficaces permettant d'assurer l'accessibilité de tous les usagers aux CAPTCHAs et PDF, mais également sensibiliser l'ensemble des acteurs à ces enjeux d'accessibilité.

Cet événement s'inscrit dans le cadre du **dispositif de communication interne sur l'accessibilité « Parce que le handicap n'est pas un choix, l'accessibilité non plus ».** Il sera déployé le 11 février prochain par le service d'information Gouvernement et a été co-construit avec le Comité national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), le secrétariat général du comité interministériel du handicap (SGCIH), la direction interministérielle du numérique (DINUM), le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, la Délégation Interministérielle de la Transformation Publique (DITP), le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, et enfin la Délégation Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) à l'occasion des 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances.

Floriane BEAUDRON, cheffe de la mission communication de la DINUM

Mél: <u>floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr</u> / Tél: 01 71 21 12 50 – 06 10 60 41 19

Service d'Information du Gouvernement :

Mél: presse-sig@pm.gouv.fr